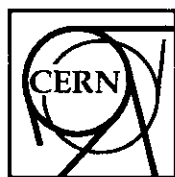


Bulletin ASSOCIATION du PERSONNEL STAFF ASSOCIATION



Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Siège: Genève, Suisse
Seat: Geneva, Switzerland

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Tel. 2819/4224

1er février 1993

CYCLISTES DU CERN, ATTENTION! ENCORE UN GRAVE ACCIDENT PROFESSIONNEL À LA SORTIE DU CERN

Tout récemment, un de nos collègues du CERN a été très grièvement blessé alors qu'il quittait le CERN pour rentrer chez lui à bicyclette. Voici ce que nous en savons, inofficiellement: notre collègue avait emprunté la sortie A, celle qui va vers Meyrin, et s'apprêtait à tourner vers la gauche en face du Chalet-Restaurant et de la maison des douaniers lorsqu'il a été violemment heurté par une voiture, puis par une autre. Depuis, il est à l'hôpital dans un état très grave.

Ce n'est pas la première fois qu'il y a un accident dans des circonstances semblables: **il y a plusieurs années déjà**, un de nos collègues physicien, membre de l'expérience UA1, avait trouvé la mort au même endroit. L'Association du personnel avait alors demandé, lors de la réunion du Comité de concertation permanent **du 7 décembre 1988 puis du 18 janvier 1989**, que le CERN enquête et prenne des mesures pour éviter de tels accidents: résultat, une modification du Code de sécurité A2 sur la procédure pour la Déclaration des Accidents en 1990...

Cette question a été soulevée à nouveau lors de la réunion de l'ACCU **du 23 novembre dernier** (Comité consultatif des utilisateurs du CERN), sans suite visible.

Cette fois-ci, le Comité exécutif de l'Association vient d'écrire directement au Directeur général pour que l'Organisation prenne les mesures nécessaires, y compris l'intervention ferme et sans délai auprès des autorités responsables, pour garantir la sécurité du personnel à l'entrée et à la sortie du Laboratoire.

En attendant, suivez ces conseils!

En attendant, nous vous demandons instamment, dans votre propre intérêt, de suivre les conseils suivants, rédigés pour vous par un de nos collègues qui, lui-même, vient et repart du CERN à bicyclette:

"Il est évident que cette partie de la Route de Meyrin est dangereuse car la circulation y est souvent dense et les véhicules y circulent à une vitesse excessive, surtout le matin et le soir. La nuit tombée, les usagers de la route circulant à vitesse réduite et dont le véhicule est faiblement éclairé sont particulièrement en danger.

Afin d'éviter que des accidents de ce type ne se reproduisent il vous est vivement conseillé:

- de vous efforcer tout particulièrement de voir les situations sur la route avec les yeux des autres aussi bien que les vôtres;
- de respecter le code de la route en conduisant avec prudence et égards pour les autres .

Pour leur propre sécurité, les cyclistes devraient veiller à ce que leurs bicyclettes soient équipées de réflecteurs et d'un bon éclairage en état de marche et éviter de porter des vêtements de couleur sombre.

Avant de traverser la route principale pour entrer au CERN ou pour prendre vers les champs en quittant le CERN, il vous est recommandé de vous arrêter au bord de la route et d'attendre de pouvoir traverser. Il est de loin préférable de procéder de cette façon plutôt que de prendre le risque de "ne pas être vu" par le flot de véhicules.

Et si l'on prolongeait la piste cyclable depuis le carrefour de la Route de Satigny jusqu'au CERN ?"